

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège social - 2, RUE SCRIBE, NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes 1
6.015 pour le Syndicat Central,
205.10 pour la Coopérative,
235.34 pour la Société Mutuelle,
147.18 pour la Confédération des Vignerons,
270.81 pour le Syndicat de Défense.



UN CENTENAIRE : Le plus glorieux centenaire, dans l'ordre de l'histoire monumentale, c'est celui de l'Arc de Triomphe, à Paris, commencé en 1806 sous Napoléon et achevé en 1836. C'est un monument des plus vivants et glorieux de notre capitale.

FOIRE DE L'ANJOU : La grande manifestation économique angevine, dont la fondation remonte à 1647, ouvrira ses portes le 4 juin et se clôturera le 14.

CONCOURS DE CIDRES : A Pontivy se tiendra, les 6, 7 et 8 juin, une Exposition Nationale des Cidres et Eaux-de-Vie de cidre, en complet accord avec le Comité Pomologique de Bretagne. Y reviennent le cidre record de Fougères, avec ses 10°4. Belle émulation en perspective !

RACE SOUTHDOWN : Le Concours spécial de la Race ovine Southdown se tiendra, en 1936, les samedi 6 et dimanche 7 juin, à Guéret, à l'occasion de la deuxième foire-exposition de cette ville.

APPELLATIONS CONTRÔLÉES : Le « Journal Officiel » du 17 mai a publié une série de décrets, définissant l'appellation contrôlée du vin d'Arbois, de Tavel, du Cognac, de Cassis, de Monbazillac et de Châteauneuf-du-Pape.

CHAUX ET AMÉNAGEMENTS : Depuis longtemps les organisations agricoles réclamaient une réglementation du commerce des amendements et surtout de la chaux. La loi vient enfin d'être votée. Désormais, il devra être inscrit, sur les sacs et wagons, la quantité de calcaire pur pour 100 kilos de chaux, etc.

ET LES BOIS RUSSES : Malgré la promulgation d'une loi pour venir en aide à la Forêt française et les 2 millions de primes d'encouragement, nous continuons à être envahis par les bois communs de l'U.R.S.S.

UNE INVASION DE HANNETONS vient d'éprouver cruellement de nombreuses localités en Bretagne. Tous les arbres furent rasés. Sur le sol, la couche grouillante des insectes avait une hauteur de 10 à 15 centimètres. L'armée, les écoliers et toute la population lutent contre l'insecte envahisseur.

Du Producteur au Consommateur

Ne suffirait-il pas d'établir un pont entre producteurs et consommateurs ou plutôt — car ce pont existe déjà, mais avec un trop grand nombre d'arches et de piles — de le réduire à une seule jetée d'une rive à l'autre ?

Au Concours Hippique de Nantes



Une foule nombreuse assista à la dernière journée du Concours Hippique. — Voici un joli saut dans le difficile parcours des quatre obstacles de la Coupe Militaire.

De partout on signale une forte invasion du DORYPHORE

Cultivateurs, dans votre propre intérêt, traitez vos champs de pommes de terre

LUTTEZ CONTRE CE FLEAU !

Moyens d'action

Les Agriculteurs comprendront-ils que, ne pouvant isolément rien faire pour améliorer leur sort, ou même éviter de sombrer dans une définitive misère, ils ne peuvent compter, pour faire entendre leur voix, que sur leurs Associations professionnelles, armature de la Corporation de demain.

Certes, la plupart d'entre eux font partie d'un groupement quelconque, à qui, jusqu'à ce jour, ils ont surtout demandé des services immédiats, des avantages matériels, tels que fournitures à moindre prix, assurance à bon compte, crédits de toute nature, etc.

Combien se rendent compte que c'est voir les choses par le petit bout de la lorgnette et que le rôle primordial des Associations de défense professionnelle est plus haut.

A quoi bon payer les engrais dix sous moins cher aux 100 kilos, si le manque de politique agricole, les vices de notre système économique et politique actuel entraînent la baisse de tous les produits.

Il y a donc une défense agricole à exercer sur un plan plus élevé, une opinion publique à alerter, des luttes de presse à soutenir, des études longues et absorbantes à faire pour préparer l'avenir. Ouvrons donc les yeux et réfléchissons.

Jusqu'à ce jour, l'Agriculture a été défendue par des hommes désintéressés, souvent au prix de sacrifices considérables dont on ne leur a été aucunement reconnaissant.

Les cotisations versées par les Agriculteurs à leurs organisations de défense professionnelle sont ridiculement faibles et aussi mal réparties que possible, car elles devraient être proportionnelles au nombre d'hectares cultivés.

Les organisations régionales et nationales agricoles ont des budgets tellement misérables, que personne n'oserait en parler sans rougir.

Quand un agriculteur, petit ou gros, donne 5 ou 10 francs par an à un syndicat avec l'espoir secret, qu'il pourra de ce fait, recueillir pour cent fois plus d'avantages, croit-il qu'il a fait quelque chose pour se défendre réellement ? Non, il n'a rien fait, car cette ridicule amorce est absorbée par les menus frais généraux du syndicat local.

La faiblesse de l'organisation agricole est là et pas ailleurs. Les moyens d'action et de défense professionnelle sont inexistant. Quand ils ont existé à certains moments, c'est que quelques hommes ont bien voulu donner leur temps et leur argent pour défendre avec leur foi, une

cause juste, ou bien encore que des organisations commerciales ou financières ont soutenu une action éphémère en se ruinant, parce qu'on avait trouvé que ce moyen de soutenir financièrement les organisations de défense professionnelle proprement dites.

Ces temps sont révolus, l'indifférence ou l'ingratitude ont fini par tuer ces dévouements ruineux, car les agriculteurs n'ont pas soutenu comme ils le devaient, leurs organismes corporatifs, et il faut de toute urgence, que chacun comprenne qu'il n'y a plus rien à attendre que de son sacrifice personnel à l'œuvre collective de défense de la profession pour une action continue et profonde, et absolument distincte et différente des actions purement économiques de vente ou d'achat de produits poursuivies par les organismes placés sur un plan différent, qu'ils doivent aussi soutenir par leur clientèle assidue.

Quand on sait que tel syndicat de fonctionnaires reçoit de ses membres, 5 francs par mois de cotisation, que tel syndicat ouvrier obtient 36 francs par an, et cela uniquement pour la défense active des droits des adhérents, et non pour obtenir des fournitures à bon compte, ou vendre un produit quelques francs plus cher, quand on connaît aussi les subventions astronomiques versées par les membres des grands cartels pour la défense de leurs professions, les moyens de presse, d'affiches, de pression de toute nature dont ils disposent, on comprend pourquoi l'Agriculture reste la grande sacrifiée, quels que soient les efforts de ceux qui se débattent sans argent, sans crédit, sans moyens d'action matériels pour défendre la profession.

C'est un cri d'alarme que nous lançons à tous les agriculteurs, à tous les administrateurs de syndicats agricoles, s'ils ne réalisent pas qu'ils doivent immédiatement faire comprendre à chacun, la nécessité de cotiser davantage. Faute de moyens d'action en haut, l'organisation agricole sera bientôt un corps sans tête, incapable de se défendre et qui n'aura aucun espoir de salut.

Pour être libre, il ne faut rien avoir à demander à personne, il faut même ne rien devoir à personne — jusqu'à ce jour l'agriculture, mendiant perpétuelle, n'a jamais pu être libre. Elle le sera de moins en moins, si chaque agriculteur ne veut pas se pénétrer de cette vérité première.

C'est n'est pas par des actes commerciaux que la profession sera défendue, pas plus que par des opérations de crédit. Une question de vie ou de mort est posée.

On ne doit pas avoir honte de demander l'aumône quand celle-ci doit servir au bien d'une collectivité et à une cause noble et juste.

Nous voudrions que demain, dans toutes les communes de France, dans tous les syndicats, une souscription nationale soit ouverte, pour financer l'action nécessaire au salut de la profession agricole et donner ainsi aux Unions Régionales et Nationales les moyens qui leur manquent pour agir sur tous les terrains avec la même force et la même puissance que les autres groupements de défense quels qu'ils soient pour faire enfin l'organisation professionnelle, par l'institution de la Corporation agricole — dont la mise sur pied dans les détails, exige maintenant un travail considérable d'études absorbantes.

Sans moyens d'action, les organisations professionnelles ne pourront plus rien. C'est un miracle qu'elles aient déjà pu faire ce qu'elles ont réalisé jusqu'à ce jour. Aux heures graves que nous vivons, l'individualisme et l'égoïsme sont des crimes.

Nous sommes persuadés que notre appel sera entendu et compris par tous avant qu'il ne soit trop tard.

Le Marché du Blé

Contrairement à toutes les prévisions, à toute logique, si l'on s'en tient aux facteurs techniques, aux éléments considérés dans les milieux commerciaux comme base de la loi de l'offre et de la demande, le marché est en baisse sensible.

Le 22 avril, il y a trois semaines, les cours culture étaient à 93-97 fr. Aujourd'hui, le blé se vend en culture 88-90 fr.

Le 22 avril le courant, au marché réglementé, se cote 100 fr. 25. Aujourd'hui, il se cote 91 fr. 75. Quant à la cote officielle du marché libre à Paris, nous n'en parlons pas : elle ne représente nullement depuis quelques semaines, pas plus que la plupart du temps dans le passé, la valeur réelle du blé.

Cette baisse est sensible, puisqu'au début de mars le blé se vendait en culture 100-102 francs. Il s'est ensuite, pendant de nombreuses semaines, traité à 90-95. C'est, depuis quelques jours, le passage à un palier inférieur.

Ce qui importe aux cultivateurs, c'est de savoir ce que vaudra le blé pendant la fin de la campagne et après la récolte.

Aussi se demande-t-on si les raisons qui avaient motivé les pronostics de hausse ont cessé d'exister et si des changements profonds sont sur le point de se produire.

Les éléments, jugés ces derniers mois déterminants de la hausse, étaient les suivants :

1° **Etat de la récolte en terre.** — Le blé a toujours une apparence discutable et discutée. Nous remercions nos adhérents qui ont bien voulu répondre à notre enquête. Bien qu'il soit très difficile de dégager des réponses une impression unanime, il est certain que, sans être aussi mauvaise que l'avaient dit la presse et les circulaires commerciales, la récolte n'a pas l'aspect d'une future récolte excédentaire. La probabilité est que nous aurons une récolte réduite. L'hypothèse d'un excédent est exclue.

2° **Disponibilités.** — Le report en fin de campagne sera réduit. Le marché s'est tardivement assaini, mais s'est assaini. On peut estimer que le report à la soudure sera de l'ordre de 6 à 8 millions de quintaux. Et encore à condition qu'il n'y ait pas de retard à la récolte. Un retard de 15 jours en juillet peut réduire ce report sensiblement.

Pour peu que la culture garde d'importantes réserves, ce report n'apparaîtra pas sur le marché. Mais même si la culture vend tout son blé, un report aussi mince, alors qu'en avril et début mai la meunerie et le négociant n'ont pas renouvelé leur stock, peut être facilement absorbé et pulvérisé entre les acheteurs.

De ce côté-là encore, la situation reste favorable à la fermeté.

(LIRE LA SUITE EN 2^e PAGE)

La Diminution du Cheptel français

Surproduction, dit-on quand on parle de la crise agricole... En tout cas, pas pour le cheptel. Les chiffres prouvent le contraire, sauf pour l'espèce bovine. Voici en effet, extraits d'un tableau publié par Chambres d'Agriculture, 33, rue d'Amsterdam, Paris (8^e), les effectifs des espèces chevaline, mulassière, asine, bovine, ovine, porcine et caprine en 1935 et pendant le décaennat 1901-1910 (moyenne). Côté chevaux diminution de 3.125.327 têtes à 2.810.000 ; les mulets de 198.250 passent à 123.020 ; il y a moins d'ânes : 361.180 en moyenne 1901-1910, 210.590 en 1935 ; les moutons de 17.853.130 têtes tombent à 9.558.090. Quel troupeau à reconstituer ; les porcs de 7.206.180 à 7.043.310 ; les chèvres étaient 1.470.090, elles ne sont plus que 1.316.040.

Un Brin de Causette...



Le droit est-il le même pour tous, ou bien les lois sont-elles quasiment faites pour les uns et point pour les autres ?

Rapport à les décrets de « coalition » savez-vous qui a une loi du 3 décembre 1926, qui n'y va point avec le dos de la cuillère ! L'est dit au deuxième point à la ligne :

« Ceusses qui en exerçant, ou tentant d'exercer, soit individuellement, soit par réunion ou coalition, une action sur le marché, dans le but de se procurer un gain, qui ne serait pas le résultat du jeu naturel de l'offre et de la demande ; ceusses qui auront directement ou par personne interposée, opéré ou tenté d'opérer la hausse ou la baisse artificielle du prix des denrées ou marchandises, ou des effets publics ou privés, seront punis d'un emprisonnement de 2 mois à 2 ans, ou d'une amende de 2.000 à 100.000 francs. Le tribunal pourra de plus prononcer contre le coupable la peine d'interdiction de séjour, pour 2 ans au moins et 5 ans au plus... »

Et puis loin on voye que quand la hausse ou la baisse avant été opérée sur les grains, farines, substances farineuses, denrées alimentaires, boissons, combustibles ou engrais... (atmosphère !) la peine sera d'un an à trois ans d'emprisonnement et l'amende amère de 5.000 à 150.000 francs ! Et si qui s'agit de marchandises qui rentrent point dans la profession d'un délinquant, c'est alors 5 ans de « tôle », 200.000 francs d'amende et 10 ans d'interdiction de revenir au pays !

Comme vous voyez, faisant point bon de se coaliser et d'espérer fausser la balance de l'Offre et de la Demande pour faire monter ou baisser les prix...

— Reste à savoir comment que c'te loi est appliquée ?

Si que des fermières, su le marché, s'entendent entre elles pour fixer le prix de leur beurre ou de leurs légumes — délit de coalition ! Elles seront bonnes comme la romaine, pour être pincées et salées comme y faut.

Si que des producteurs de lait voulant monter de quelques sous le prix de leur marchandise, pour avoir un taux plus rémunérateur, alors gare aux sanctions prévues par la loi du 3 décembre 1926...

Mais si que des grosses Maisons, des industriels, des trusts puissants, se concertent, s'assemblent, pour établir d'un commun accord, des prix d'huiles, de fibres, de cuir, d'engrais, d'électricité on tout ce qui s'en suit — alors tout ça devenant chose possible, facile et autorisée. C'est de la « rationalisation » y avant pu qu'à s'incliner, tirer nol' chapeau...

Et on parle encore du glaive de la Justice, de l'Egalité pour tous. En v'là t'y des balivernes !

maître jeannot

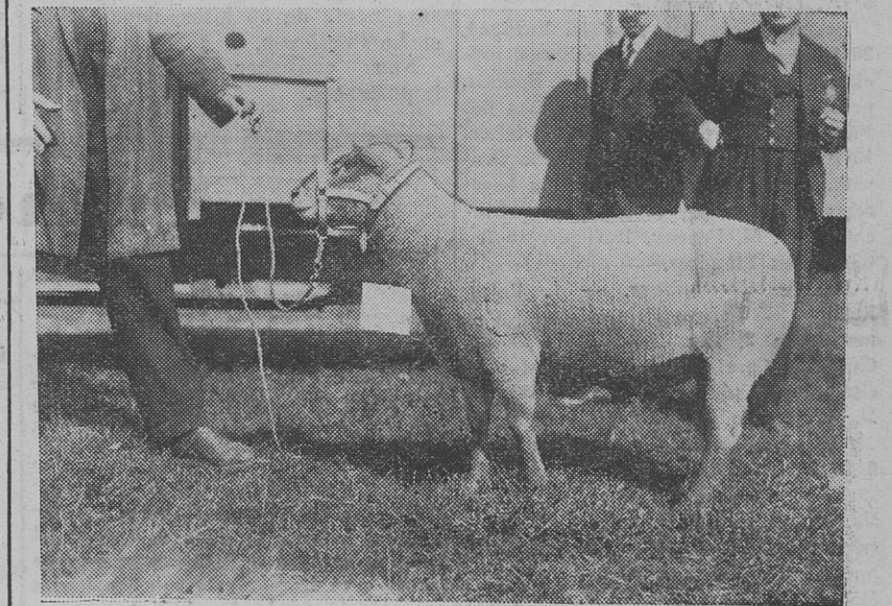
La Première Foire de Printemps de Châteaubriant a été pleinement réussie

C'est sous un gai soleil, dardant chaudement ses rayons, que s'est déroulée, les 15, 16 et 17 mai, la première Foire de Printemps, dans l'immense prairie de Béré, où se déroulent, de temps immémorial, les grandes foires, réunions agricoles et réjouissances châteaubriantaises.

Cette nouvelle manifestation print-

Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Cidres et eaux-de-vie : MM. Winter, membre du Comité pomologique et directeur du Jardin des Plantes à Rennes ; Coupel, président du syndicat du « Bon Cidre » à Rennes ; Rochet Jean, propriétaire à Saint-Vincent-des-Landes.



Beau bélier Southdown, 5 ans, 1^{er} prix, à M. Renault Elie, rue d'Anenis, Châteaubriant.

lanière est due à l'initiative de M. Pons, propriétaire du champ de Béré, et à l'heureuse activité de l'Union des Commerçants et Industriels et du Comité des Comices agricoles régionaux.

Elle débuta vendredi, par divers concours pour les porcs, moutons, animaux de basse-cour ainsi qu'un Concours des cidres et eaux-de-vie. Samedi eut lieu le Concours des Bovins gras et une importante foire groupant 1.500 bovins, 150 chevaux, 150 porcs et moutons. Nos lecteurs trouveront à notre rubrique des Marchés régionaux les cours qui y ont été pratiqués.

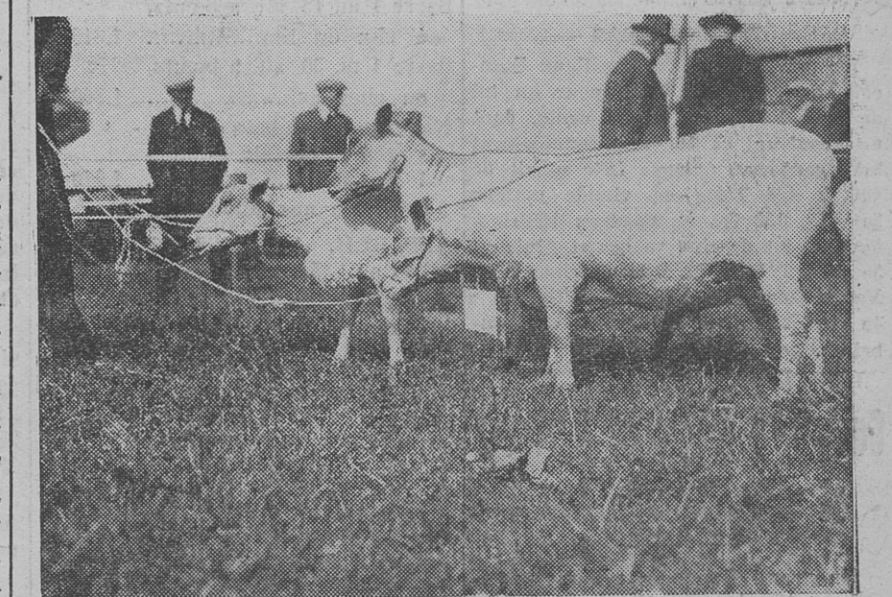
Avant de publier le palmarès des

Palmarès MOUTONS

Béliers. — 1^{er} prix, Renault Elie, rue d'Anenis, à Châteaubriant ; 2^e, Perrin Louis, place de la Motte, Châteaubriant ; 3^e, Bricaud Louis, de Bois-saumes, Châteaubriant ; 4^e, Peslerbes Georges, Ruffigné.

Brebis non suitées. — 1^{er} prix, Joseph Guillon, rue de Vibré, Châteaubriant ; 2^e, Perrin Louis ; 3^e, Bricaud Louis.

Brebis suitées. — 1^{er} prix, Lenoque Jean, Anzillé, La Chapelle-Glain ; 2^e, Guillon Joseph ; 3^e, Méchineau Emile, rue d'Anenis ; 4^e, Hogrel Jean, La Maison-Brêlée ; 5^e, ex-æquo, Méchineau



Bélier de 3 ans et Brebis de 2 ans Southdown, 2^e prix, à M. Perrin Louis, place de la Motte, Châteaubriant.

concours, voici la composition des jurys :

Porcs : MM. Merlant, ingénieur agronome à Nantes ; Chaquin, directeur des Services agricoles de la Loire-Inférieure ; Bourgeois, propriétaire à Nozay ; Herbert, propriétaire à Béré.

Moutons : MM. Richard, propriétaire à Martigné-Ferchaud ; Vallet, à Martigné-Ferchaud ; Clermont, à Bain-de-Bretagne.

Aviculture : MM. Testet, propriétaire à Châteaubriant ; Le Bot, professeur d'agriculture à Nantes ; Faivre, directeur technique du Syndicat

Emile et Bricault Louis ; 6^e, Bricault Louis.

Laine. — 1^{er} Perrin Louis, pour un bélier ; 2^e, Guillon Joseph, brebis non suitée ; 3^e, Méchineau Emile, brebis suitée.

PORCS
Première section. — Verrats de moins de six mois, race Croisnais. — 1^{er} prix, Bourdin Emile, Le Jarrier, Soudan ; 2^e, Duchesne Etienne, La Pentecôte, Châteaubriant ; 3^e, Martin Jean, à Laporte, à Châteaubriant ; 4^e, Bourdin Emile. 5^e, Peslerbes Francis, l'Espérance, Noyal.
Races étrangères. — 1^{er} prix, Bour-

din Emile; 2e, Gardais Joseph, Saint-Aubin-des-Châteaux.
Deuxième section. — Verrats de six mois à un an, race Craonnaise. — 1er prix, Duchesne Etienne; 2e, Bourdin Emile; 3e, Martin Jean.
Troisième section. — Verrats au-dessus d'un an, race Craonnaise. — 1er prix, 80 francs, Bourdin Emile; 2e, Duchesne Etienne; 3e, Peslerbes Francis.

Truies non suivies de moins de six mois, race Craonnaise. — 1er prix, Orain Léandre; 2e, Hougreau Francis; 3e, la Mercerie.

Races étrangères. — 1er prix, Gardais Joseph; 2e, au même.

Deuxième section. — Truies de six mois à un an, race Craonnaise. — 1er prix, Boucherie François, La Maïtoche.

Truies de six mois à un an, races étrangères. — 1er prix, Gardais Joseph; 2e, Gardais Joseph.

Troisième section. — Truies de plus d'un an, race Craonnaise. — 1er prix, Orain Léandre.
Races étrangères. — 1er prix, Gardais Joseph; 2e, Gardais Joseph.

Porcellets de moins de deux mois (lots de cinq au moins), race Craonnaise. — 1er prix, Orain Léandre; 2e, Martin Jean; 3e, Hougreau François, père, la Mercerie.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

Poules. — 1. M. Duchesne, Penteoche, 30 fr. pour un parquet de Bresson noires; 2. Duchesne, Penteoche, 30 fr. (Australorp); 3. Sorin, Châteaubriant, 25 fr. (Orpington); 4. Mme Legat, 25 fr. (Leghorn); 5. Pervin Louis, 20 fr. (Favril); 6. Mme Barbé, rue Portenue, 20 fr. (Rhode-Island); 7. M. Duchesne, précité, 15 fr. (Rhode-Island); 8. Clouet, chemin de Renac, 15 fr. (Leght Pussée); 9. Mme Barbé, précitée, 10 fr. (poulets-dindes Belgique); 10. Duchesne, précité, 10 fr. (Duchesse); 11. Duchesne, 10 fr. (Favorables blanches); 12. Martin Jean, Laporte, 10 fr. (Orpington fauves); 13. Mme Legat, précitée, 5 fr. (Leghorn blanche); 14. Bricand, Bricand, 5 fr. (Rhode-Island).

Divers. — 1. Bricand, précité, 20 fr. canard d'Inde; 2. Martin, précité, 15 fr. canard d'Inde; 3. Martin, 15 fr. oie; 4. Masson, Bois-Péan, Percé, 10 fr. oie Canada; 5. Bricand, précité, 20 fr. dindon noir; 6. Duchesne, précité, 10 fr. dindon blanc; 7. Braud, précité, 12 fr. faisan doré; 8. Braud, précité, 10 fr. faisan Mongolie; 9. Braud, 8 fr. pintade argentée.

Lapins. — 1. MM. Boulais, Ruffigné, 20 fr. lapin angora; 2. Duchesne, précité, 15 fr. lapin angora; 3. Boulais, précité, 20 fr. un lot lapins Géant des Flandres; 4. Mme Legat, précitée, 15 fr. lapin russe; 5. Mme de la Provoté, Mercerie, 10 fr. lapin bleu beverien; 6. la même, 10 fr. lapin chin-chilla; 7. M. Feneux, Ruffigné, 10 fr. Géant des Flandres.

Pigeons domestiques. — 1. Demé, Ruffigné, 15 fr. grand moineau et gros moineau; 2. Demé, Ruffigné, 10 fr. Carnot et Cauchois; 3. Mme Legat, précitée, 10 fr. pigeons blancs; 4. Hogrel, Maison-Brûlée, 5 fr. pigeon commun.

Pigeons voyageurs. — Un prix de 8 fr. est attribué à chacun des exposants suivants: MM. Debal, le même, Morice, Gallais, Demé, Renaud, Gaumont, Debal; un prix de 5 fr. est attribué à chacun des exposants suivants: MM. Letort, Feneux, Boulais, le même, Demé, le même, Quinton, Davard et Letort.

CIDRES ET EAUX-DE-VIE

Première catégorie. — Eau-de-vie de cidre. — 1er prix, M. Boucherie François; 2e, Louis Herbert, propriétaire à Béré; 3e, Chaplais Michel, La Haute-Besnos; 4e, Orain Léandre, La Rousselière; 5e, Bertin Armand, Moulins-Roussel, Moisson.

Deuxième catégorie (première section). — Cidre à la clef (trois bouteilles). — 1er prix, Nizan Louis, La Haye, Louisfert; 2e, Bertin Armand, Le Moulin-Roussel, Moisson; 3e, Orain René, Choisel, Châteaubriant; 4e, Nizan.

Troisième section. — Cidre bouché (trois bouteilles). — 1er prix, Luet Joseph, à la Mercerie, Châteaubriant; 2e, Nizan Louis; 3e, Bertin Armand; 4e, Orain Léandre.

BOVINS GRAS

1er prix, 200 fr., M. Couillaux François, agriculteur à Béré, pour un lot de cinq bœufs en quatre dents, dont un couleur caillé remarquablement bien conformé (chaque bête pesait de 400 à 450 kilos de viande nette); 2e prix, 150 fr., M. Gaudron Henri, à Soudan, lot de cinq vaches et génisse; 3e prix, 100 fr., M. Bertin Armand, au Moulin-Roussel, Moisson-La-Rivière; 4e prix, 25 fr., M. Caharel, à Châteaubriant.

Concours Régional Agricole et Hippique de Rouen

Un grand Concours régional agricole et hippique se tiendra à Rouen (Parc des Expositions) du 4 au 7 juin prochain.

Il comprendra notamment les Concours spéciaux de la race bovine Normande et des races porcines Normande et de Bayeux, ouverts à tous les éleveurs français de ces races.

Des sections chevalines et ovines, réservées aux éleveurs de la Seine-Inférieure, les compléteront, ainsi qu'une exposition d'animaux de basse-cour, un concours du meilleur beurre fermier de Normandie, une exposition de machines agricoles et un concours hippique militaire.

Pour programme et renseignements, s'adresser à la Direction des Services agricoles de la Seine-Inférieure, 22, rue de Croisne, à Rouen.

Etat de la végétation de la Vigne

TRAITEMENTS D'ASSURANCE

I. — Vignes qui n'ont pas eu à souffrir ou qui ont peu souffert de la maladie. — Leur développement, au début de mai, est assez semblable à celui que les mêmes cépages présentaient, à pareille époque, en 1934; il y a, par contre, un peu de retard par rapport à l'année dernière. Le temps sec et relativement chaud qui a marqué la première quinzaine de mai (tempér. moy. journalière de 15° environ, avec des maxima élevés) a fait progresser la végétation.

Le 13 mai, au vignoble de Belle-Beille, les pousses les plus développées du long-bois, mesuraient, en moyenne : 23 cm. dans le Gamay, 20 cm. dans le Chenin et 34 cm. dans le Chardonnay. Les grappes avaient de 4 à 6 cm. de long.

Les papillons de Cochylis et d'Eudemis ont fait leur première apparition, dans le même vignoble, les 11 et 12 mai. Les captures sont encore peu nombreuses, dans les pièges-indicateurs, et le vol n'est pas continu.

Il faut prévoir que, d'ici à quelques jours, les boutons floraux vont commencer à se séparer dans les jeunes marnes; c'est le signe auquel on reconnaît qu'il est temps d'effectuer le premier traitement d'assurance, soit vers le 20 mai.

II. — Vignes gelées en totalité ou ayant beaucoup souffert des gelées.

La végétation a repris, mais le développement est irrégulier, échelonné. Les gelées survenues les 17, 19 et 23 avril (—3 et —4°) ont plus ou moins touché les bourgeons, suivant leur développement et surtout suivant l'exposition du vignoble et sa situation. Dans les vignes partiellement gelées, certains bourgeons ont été complètement détruits; d'autres n'ont été atteints que superficiellement, seules les folioles extérieures furent atteintes. Le cône végétatif restant indemne, la pousse a repris

Sel dénaturé pour fourrages

28 francs les 100 kilos, logés en sacs neufs de 50 kilos, départ Batz et Le Pouliguen.

Nous consulter pour quantités importantes.

et un certain nombre de grappes ayant ainsi échappé au froid se sont développées. Ce fait n'est pas général, mais mérite d'être signalé.

Actuellement, les vignes gelées présentent encore un retard notable sur les vignes non gelées; elles seront en conséquence traitées les dernières, c'est-à-dire après le 20 mai, mais de toute façon avant la fin du mois. Leur végétation buissonnante exigera un épamprage soigné.

OPPORTUNITÉ DES TRAITEMENTS D'ASSURANCE

La réduction initiale de la récolte sur pied par le froid, doit nous inciter à conserver en bon état de santé tout ce qui reste de vendange. Les traitements dits « d'assurance » s'imposent donc particulièrement et ce ne sont pas les conditions météorologiques, momentanément favorables à la vigne, que nous enregistrons en ce moment, qui doivent nous les faire négliger. Le temps peut changer très vite et il ne faut pas laisser passer l'époque opportune pour mettre la vigne sous le cuivre et la couvrir d'insecticides.

Les traitements d'assurance ont d'ailleurs un double but : préserver la récolte du Mildiu, spécialement du Rot gris, et aussi des ampélaphages (Cochylis, Eudemis, notamment).

EXÉCUTION

Le premier traitement sera exécuté vers le 20 mai dans les vignes non gelées, les plus avancées, et quelques jours plus tard dans les autres.

Un second traitement, dans chaque cas, suivra le premier 8 à 10 jours plus tard, avant que les feuilles forment écran devant les grappes. Ces deux pulvérisations sont, avant tout, des traitements de la vigne. Celle-ci devra être, à chaque fois, inondée par le jet de l'appareil à dos pour les petits vignobles, à pression ou à moteur pour les grands.

Le produit à employer est la bouillie cupro-arsénicale, constituée par une bouillie cuprique (bordelaise, par exemple, franchement alcaline, dans laquelle on incorporera 1 kilo par hecto d'arséniate de plomb, par exemple).

Pour bien inonder les grappes, il ne faut pas ménager la bouillie cu-

pro-arsénicale et mieux vaut faire une pulvérisation copieuse avec une bouillie un peu diluée qu'un traitement parcimonieux avec un liquide plus concentré.

Entre les deux traitements d'assurance, on pourra avantageusement placer un soufrage.

Une fois les traitements d'assurance soigneusement exécutés, on pourra, avec confiance, envisager l'avenir de la récolte et, si les conditions météorologiques se maintiennent favorables, limiter au strict nécessaire les traitements ultérieurs.

Angers, le 15 mai 1936.

L. MOREAU et E. VINET,
Ingénieurs agronomes,
Directeurs de la Station Œnologique Régionale d'Angers.

En Allemagne

L'agriculture et les grands travaux

L'Office chargé d'élaborer le plan d'action du Service du travail obligatoire a déjà établi ce plan pour plus de vingt ans. Il permettra d'augmenter de trois millions d'hectares la superficie des terres arables du Reich rien que par récupération de terrains peu fertiles. Les drainages et irrigations permettront, eux aussi, de mettre en culture trois autres millions d'hectares, soit au total la superficie cultivée de la Bavière et du Wurtemberg.

Déjà 10.000 kilomètres de cours d'eau ont été régularisés, 200.000 hectares ont été drainés, 8.500 chemins vicinaux construits, 135.000 hectares reboisés. La plus-value des terrains améliorés est évaluée à 50 millions de reichsmarks.

L'ensemble des travaux du service se répartissent comme suit : 70 % de travaux de culture, 15 % de sylviculture et 15 % de travaux d'importance sociale.

Comparez avec la part de l'agriculture dans le plan français des grands travaux.

Solde du Stockage des Blés de 1934

A l'heure où nous écrivons ces lignes, une grande partie du stockage 1934 aura été payée.

Pour la régularité de l'opération, nous nous sommes donnés la peine d'aller sur place faire le règlement. Nous avons ainsi pu verser nous-mêmes entre les mains de toutes les personnes présentes au rendez-vous. Nous avons dû remettre à nos délégués le soin de payer les jours suivants les absents.

Nous invitons vivement nos sociétaires à aller sans tarder chez nos représentants locaux ou à leurs syndicats et sections, se faire régler. Il serait désirable que tout puisse être terminé, les reçus individuels ramassés, etc., avant la fin du mois.

Durant toute la durée de cette immense mais fastidieuse opération du stockage 1934 (elle a duré vingt mois), beaucoup de cultivateurs ont pris tous leurs engrais à notre Association sans les payer.

C'est de généreuses avances de la part du Syndicat aux coopérateurs. Elles dépassent souvent la valeur du blé stocké.

Si nous, nos syndicats communaux, et nos agents, avons consenti de tels avantages, c'est pour rendre service aux gens embarrassés.

Cela ne peut pas durer indéfiniment. L'opération du blé de 1934 est terminée; il faut aussi clore celle des engrais qui en a été la conséquence.

Le Stockage 1935 se vend régulièrement. Grâce au comptoir de coordination et de vente que nous avons réalisé d'accord avec Paris, malgré la baisse des froments libres à 93 francs le 16 mai, nous avons pu vendre quelques lots à 3 francs de plus que la semaine précédente.

Liens de Gerbes

Liens de gerbe Sisal câblés, trois fils, qualité extra, longueur 1'40 garantie avec boucle et bout rouge.

99 fr. 75 le mille

Prix net, départ Nantes, jusqu'à époussetage. Nous transmettrons les ordres dès maintenant au Syndicat.

Le Marché du Blé

(SUITE DE NOTRE 1^{re} PAGE)

3^o Le stock coopératif. — L'emploi obligatoire de ce stock en meunerie, dans le cadre d'un pourcentage de 40 %, ne peut pas exercer l'influence baissière qu'à tort on lui prête. En effet, le même pourcentage de 40 % en décembre et janvier, alors que le marché n'était pas assaini, n'a pas empêché la hausse de se produire.

Et puis, pour que le pourcentage de blés coopératifs exerce une influence déprimante, il faut que la meunerie manifeste des besoins. Or, en ce moment, elle n'achète que très peu de blé libre, comme très peu de blé stocké. Ce n'est pas le blé stocké qui l'empêche d'acheter des blés libres. Le pourcentage de blé stocké pratiquement ne joue pas.

Dès lors, on peut se demander si ce ne serait pas le volume de blés stockés qui découragerait les acheteurs. Mais il n'en est rien. Le volume des blés stockés 1935 était, au début de sa mise en absorption obligatoire (début d'avril), de 7 millions 1/2 de quintaux. Il est aujourd'hui de 6 millions 1/2 de quintaux environ. Et ces 6 millions 1/2 de quintaux ne doivent pas laisser à la soudure un gros reliquat.

Les apparences peu favorables de la récolte en terre ne permettent pas, en tous cas, de considérer ce reliquat comme très encombrant.

Une fois de plus, la situation sur ce point n'est pas contraire à la bonne tenue des cours.

4^o Cadence des offres de la culture.

Malgré l'annonce répétée, en Bourse de Paris, d'offres massives de la culture, nous n'avons pas vu, depuis le début de la campagne, d'avalanches de ventes. Cependant, les périodes de dépression, comme la période actuelle, auraient pu en provoquer. Tout au contraire, les offres en culture ont été remarquablement échelonnées et tout fait prévoir qu'il en sera de même jusqu'à la fin de la campagne. Remarquons à cet égard combien l'action régulatrice des coopératives a été précieuse pour amortir les « à-coups ».

En ce moment même, les offres sont parcimonieuses et les cultivateurs tiennent leurs prix. Les prétendues ventes massives à bas prix en Beauce cette semaine n'ont, sans doute, existé que dans l'esprit de ceux qui en ont colporté la nouvelle. Sont-ils des « gribouilles » ou des « tartuffes », ceux qui, ainsi, à la Bourse de Commerce et par leurs circulaires, sous prétexte de dénoncer de noirs complots, contribuent à provoquer la baisse ?

Tout ceci est sans résultats : la culture garde son calme et ne précipite pas ses ventes.

5^o Les besoins de la Meunerie et de la Boulangerie. C'est là le dernier facteur technique. Pendant des années, le négoce, la meunerie et la boulangerie ont vécu au jour le jour, sans autres approvisionnements que le blé déposé par les cultivateurs.

Lorsque la hausse s'est produite au cours de l'hiver, les boulangers se sont munis de farine à l'avance, les négociants et les meuniers ont acheté.

Depuis un bon moment, le pays vit sur ces approvisionnements et sur un faible courant de filtration du blé de la culture locale dans les moulins. Il en résulte sur les marchés un défaut d'empressement des acheteurs. Combien de temps cette quasi-abstention durera-t-elle ? Il est très difficile de le savoir, car la situation des diverses régions à cet égard est nettement différente. Mais ce qui est certain, c'est que, outre l'hypothèse non exclue d'un époussetage prochain des quantités achetées, les approvisionnements de la boulangerie, du négoce et de la meunerie ne sont pas tels que la moindre ambiance psychologique favorable sur le marché ne puisse, même si les approvisionnements ne

sont pas épuisés, déclencher une vive reprise de la demande.

Nous sortons ici des éléments techniques qui devraient être les seuls à orienter le marché pour toucher les éléments accidentels qui tiennent en ce moment les cours sous leur dépendance.

Parmi ces éléments accidentels, le principal est — depuis la politique de déflation des prix — le manque total de confiance dans un redressement normal et durable des cours du blé. Le marché est totalement gangrené par cette absence de confiance en la valeur du blé.

Même si la situation statistique était encore beaucoup plus favorable à la hausse et marquait un déficit inquiétant, il n'est pas sûr, dans les conditions actuelles, que les acheteurs croient possible et prolonge une hausse considérable du blé.

C'est cet état des esprits qui caractérise la situation présente du marché.

Cet état des esprits pourrait être modifié subitement par une politique économique résolument orientée dans le sens d'une revalorisation des produits agricoles et d'un redressement du pouvoir d'achat des masses paysannes.

SERVICE DE REPRÉSENTATION

Chambres d'Agriculture. Confédération Nationale des Associations agricoles. Association Générale des Producteurs de Blé.

66 fois moins de travail avec la POUDRE AGRI-TOX

Pour la destruction de DORYPHORE : 15 kilos de POUDRE AGRI-TOX dans votre poudreuse à dos, suffisent pour 1 HECTARE. Pour traiter la même surface avec une bouillie et une sulfiteuse de 15 litres, on doit répandre 1.000 litres de liquide. Il faut donc remplir l'appareil 66 FOIS au lieu d'une seule.

COMPAREZ !

Société LE FLY-TOX 22, rue de Valenciennes PARIS

Une Porcherie flottante

Deux fermiers canadiens de l'Ontario viennent de lancer une nouvelle méthode d'élevage à bon compte : Ayant vendu leurs terres, ils ont acquis un vieux cargo sur lequel ils ont embarqué plusieurs centaines de porcs. Ils parcourent le Pacifique, d'île en île, trouvant pour leurs bêtes une nourriture favorable. Quand les petits cochons sont devenus gras, ils les vendent pour subir le sort que l'on sait. Cette méthode, paraît-il, procure à ses inventeurs de beaux bénéfices.

Pour toutes vos Cultures fourragères

l'engrais complet obtenu par combinaison chimique

PHOSAMO

vous donnera les meilleurs résultats en qualité et quantité, précocité et conservation.

VIVE LA FRAUDE

Les sieurs Duflo, Jonette, Guilbert, Depoilly, Lemaître, fameux fraudeurs de l'admission temporaire dans l'affaire de Honfleur, devaient rendre gorge.

Le Tribunal Correctionnel de Pont-Audemer, le 8 juin 1935, les condamna à restituer solidairement onze millions 1/2 à l'Administration des Douanes.

Onze millions 1/2 rattrapés par leurs scandaleuses opérations, sur le dos des paysans ! Ces Messieurs avaient fait appel. Ils avaient eu bien raison.

Les voilà acquittés, déchargés de toute peine par la Cour d'Appel de Rouen, « en ce qui concerne l'accusation de fraude sur l'admission temporaire » (Jugement du 13 mai 1936).

La fraude est reconnue, patente, avouée, indiscutable. Mais la stupidité de leurs textes fait, paraît-il, que le Tribunal Correctionnel était incompetent ! Les fraudeurs s'en tirent.

La preuve est faite : Impossible avec les lois actuelles de faire rendre gorge aux fraudeurs de l'admission temporaire.

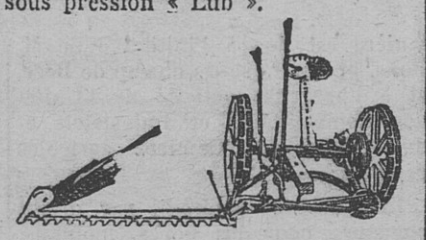
Donc, aucune garantie que la réglementation est appliquée. Voilà le scandale. Il n'a que trop duré. Le blé est à 88 francs ; la culture ruinée. Les fraudeurs, eux, peuvent voter impunément des millions. Qu'attend le Gouvernement pour supprimer l'Admission temporaire ? Qu'attend-il pour faire cesser le scandale ?

A. G. P. B.

Machines Agricoles

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol. Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lames franco de port, et une garantie de 10 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

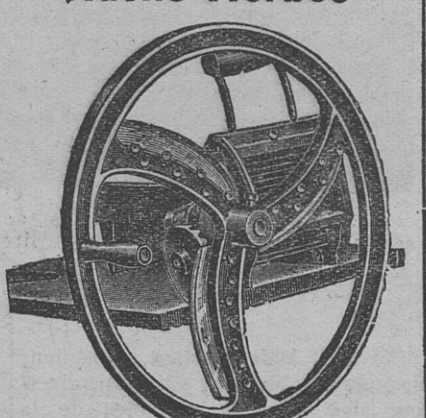
Modèles 1936, derniers perfectionnements : Barre 1 m. att. à 1 cheval. 1.735 fr. Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx. ou lim. 1.810 »

Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux. 1.860 »

Nouveau type à bain d'huile système parfait. Coupe 1 m. 30. 1.010 »

Remise à nos adhérents. APPAREIL A MOISSONNER, 215, 225 ou 235 francs, suivant largeur. FAUCHEUSES A MOTEUR, nous consulter.

Hache-Herbes



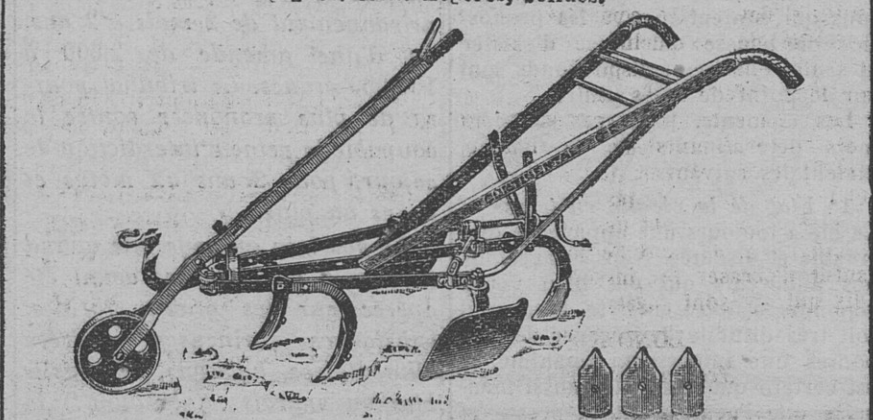
Indispensables pour l'élevage des volailles. Peuvent hacher très finement : choux, feuilles de betteraves, orties, herbes, etc... Sont livrés montés sur planchette.

A 3 lames, volant de 0°47... 108 fr. 4 — — — — — 0°47... 120 » 4 — — — — — 0°47... 120 »

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.



Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 °/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 °/m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 °/m et 1 lame de 100 °/m. 198 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 °/m ; 2 socs triangulaires de 250 °/m et 1 soc triangulaire de 300 °/m à l'arrière (pour travaux de sarclage). 193 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 °/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage). 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux. Majoration de 10 fr. pour Manchères en bois.

Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Râteaux à Cheval

Entièrement en acier; dents plates, embayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux : 22 dents, larg. travail 1°95. 1.060 fr. 24 — — — — — 2°10. 1.100 » 26 — — — — — 2°25. 1.140 » 28 — — — — — 2°40. 1.180 »

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents et Bonification de transport déduit sur facture.

Autre marque tout acier, essieu rigide, à fusées interchangeables, fortes dents nervurées de 21 °/m. 20 dents, larg. totale 1°90... 900 fr. 24 — — — — — 2°20... 950 » 26 — — — — — 2°30... 975 » 28 — — — — — 2°40... 995 » 30 — — — — — 2°60... 1.025 »

Remise à nos Adhérents et Bonification transport.

Râteaux-Faneurs

Bon modèle. Nous consulter.

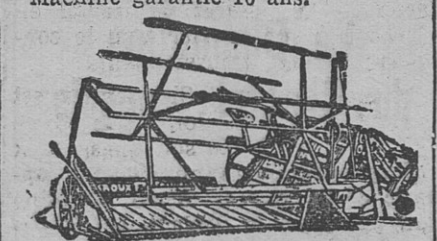
Soufflets à Vignes

Bon modèle courant. 13 50

Prix net pour nos adhérents. En vente à nos bureaux du Syndicat, à Nantes.

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes; grande simplicité; vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile; fortes toiles; roues renforcées; faible largeur de voie; emplacement des leviers évitant tout accident. Nouveau modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur. Machine garantie 10 ans.



Dernier modèle tout acier. Coupe 1°50 avec charriot... 5.600 fr. 1°80 — — — — — 5.750 » 2°10 — — — — — 6.050 »

Grand porte-gerbes... 230 »

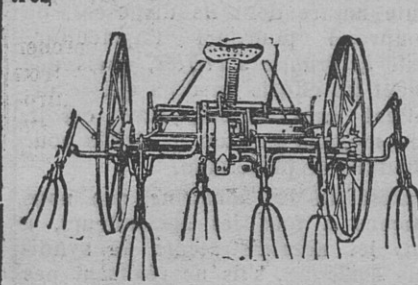
Conditions pour nos adhérents.

Hangars Agricoles

Tous modèles. Nous consulter.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable. Paliers graissés du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embayage perfectionné. Travail 2 mètres.



Avec 6 fourches en 1 pièce. 1.225 fr.

Modèle léger, à roues basses. 1.100 »

Livrées montées, port remboursé sur facture (gares grands réseaux). Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 5 rangs de dents. Largeur 1 m. 85, 1.850 francs.

Tous modèles. Nous consulter.

Tondeuses à Gazon

Fabrication soignée; traction extra-légère. Système de réglage pour couper haut ou ras et pour regagner l'usure des couteaux après un long usage.

Largeurs de coupe

Tond. 25 cm. 30 cm. 35 cm. 40 cm.

faire aider dans son travail par qui bon lui semblait. L'indemnité devait être fixée selon les règles posées par l'article 10 de la loi du 9 avril 1898.



Maintenant elle ne s'étonnait plus à la vue de ces jardins à la parure austère. Autrefois, leur splendeur était renommée dans toute la Hongrie. Mais si le prince Milca ne haïssait aujourd'hui les fleurs et les haïssait impitoyablement de sa vue, c'est que la princesse Alexandra les aimait avec passion et en était couverte le jour néfaste où il l'avait aperçue pour la première fois.

L'après-midi de ce même jour, des menaces de pluie obligèrent Myrto et Marsa à ramener précipitamment Karoly au château. Elles l'installèrent dans la grande pièce toute blanche, abondamment aérée, contiguë au cabinet de travail du prince Milca. L'enfant passait là les journées de pluie, mais, la nuit, il dormait dans une chambre voisine de

celle de son père, au premier étage, le prince exerçant lui-même sur l'enfant bien-aimé une surveillance toujours en éveil.

Mitzi était là aujourd'hui, Karoly l'avait réclamée, et la petite fille se prêtait patiemment à un nouveau jeu imaginé par son jeune neveu. Elle avait une nature paisible et fermée, qui semblait un peu froide, mais Myrto se demandait si cette apparence ne cachait pas un cœur beaucoup plus chaud que celui de ses aînés.

— Voilà papa, avec le Père Joady! annonça joyeusement Karoly.

L'aumônier venait parfois s'asseoir près de l'enfant, il lui parlait doucement, se mettant à merveille à la portée de cette intelligence enfantine, et jetant ainsi dans cette petite

âme une semence d'éducation chrétienne. Le prince Milca ne s'opposait pas à cette action du vieux prêtre, pas plus qu'il n'interdisait à Myrto de mêler à ses récits quelques enseignements religieux.

— Dites-moi une histoire, Père? demanda câlinement Karoly, aussitôt que l'aumônier fut assis près de lui.

Le Père Joady savait choisir dans les pages évangéliques ce qui pouvait intéresser et instruire l'enfant. L'histoire du bon Zachée, racontée avec une gaîté fine, parut ravir Karoly.

— Oh! qu'il a dû être content, dites, Père, quand Notre-Seigneur l'a appelé? Si j'avais été là je serais aussi monté sur un arbre, parce que suis trop petit... Ou bien papa m'aurait levé bien haut, bien haut, pour que je voie le bon Jésus.

Le prince Milca, assis à l'écart, suivait distraitement des yeux les mouvements de ses lèvres qui jouaient au dehors, devant la porte ouverte. Avait-il écouté le pieux récit qui devait lui rappeler les enseignements de son enfance?...

Aux derniers mots de Karoly, il tourna un peu la tête et enveloppa l'enfant d'un regard de tendresse passionnée, presque douloureuse à force d'intensité.

— Maintenant, Myrto, vous allez me prendre sur vos genoux, et puis vous raconterez au Père la légende de la petite Hellé, continua Karoly en tendant les bras vers Myrto.

Elle prit entre ses bras le pauvre petit corps maigre — de plus en plus maigre, lui semblait-il — et commença le récit demandé. C'était une ravissante légende grecque qui avait fait les délices de son enfance...

Et Myrto, dont la voix pure donnait plus de charme encore à l'expressive langue magyare, savait redire, avec une pénétrante et exquise émotion, les malheurs, la conversion, la mort angélique d'Hellé, la petite païenne devenue la fiancée du Christ.

— Que c'est joli, n'est-ce pas, Père? dit Karoly avec ravissement.

— Bien joli, en effet, et je comprends que vous soyez heureux d'avoir près de vous Mlle Myrto, qui sait si bien vous distraire, dit le vieux prêtre en caressant doucement la chevelure noire de l'enfant.

— Je t'aime, murmura Karoly en levant les yeux vers Myrto qui lui souriait. Je pense qu'Hellé devait lui ressembler, mon Père.

— C'est possible... Mlle Myrto est aussi une petite Grecque, pour moitié du moins, dit en souriant le Père Joady.

— Moi, je suis un Magyar, rien

qu'un Magyar! fit Karoly d'un petit ton fier.

Myrto réprima un tressaillement. L'enfant ignorait qu'un sang étranger coulait dans ses veines, qu'il n'était pas seulement l'héritier de l'antique race magyare des Milca, mais aussi le fils d'Alexandra Oulousoff, la descendante des boyards moscovites.

La voix du prince Arpad s'éleva, impérieuse comme l'ordinaire, mais avec des vibrations un peu frémisantes...

— Mitzi, servez-nous le café.

La petite fille se leva et se mit en devoir d'exécuter l'ordre de son frère. Elle avait généralement de jolis mouvements pleins d'adresse, mais, sans doute craignait-elle le coup d'oeil sévère du prince Milca, car elle semblait aujourd'hui toute gauche et empruntée.

Le silence régna quelques instants dans la grande pièce aux tentures blanches, où la robe du Père Joady mettait seule une note sombre. Myrto laissait errer ses grands yeux rayonnants, un peu songeurs, vers les jardins attristés par la pluie fine qui commençait à tomber.

— J'aime vos yeux, Myrto, dit tout à coup la petite voix de Karoly.

Elle abaissa son regard et sourit à l'enfant qui la considérait avec une sorte d'extase.

— Je ne veux pas que vous me quittiez... jamais, jamais! reprit-il en se pressant contre elle. Je vous aime tant, ma Myrto!

Une émotion profonde envahit Myrto. La touchante affection de ce frère petit être faisait vibrer son âme avide de tendresse et de dévouement, et remplie surtout d'un amour de prédilection pour ceux dont le Maître a dit: « Laissez venir à moi les petits enfants ».

Elle se pencha et effleura tendrement de ses lèvres le front de l'enfant... Mais en redressant la tête elle rencontra un regard qui exprimait une telle irritation, une si orgueilleuse colère que Myrto sentit un frisson lui courir sous la peau.

Instantanément, une pensée surgissait en elle: le prince Milca, si passionnément attaché à son fils, était jaloux de l'affection trop ardente de l'enfant pour cette étrangère.

Et, tel qu'il était, avec cette nature altière et vindicative que semblaient laisser deviner tous ses actes, il était certain que jamais il ne pardonnerait à Myrto pareille chose.

Cependant, qu'avait-elle fait pour cela? Lui-même l'avait placée près de son fils, elle avait aimé ce fils de prince comme elle aimait les enfants d'ouvriers dont elle s'occupait naguère, et le cœur de Karoly était

venu naturellement à elle parce qu'il avait deviné en l'âme de Myrto cette compassion tendre et cette abnégation qui n'existaient pas chez ses jeunes tantes, ni même chez sa grand-mère.

Marsa, assise dans un coin de la pièce, baissait le nez sur sa broderie, Miklos se faisait petit. Son Excellence avait sa physionomie des plus mauvais jours, il n'y avait qu'à se demander sur qui tomberait l'orage.

Ce fut la pauvre Mitzi qui en subit les effets. A une observation durement faite par son frère, elle éprouva une si vive émotion que la cafetière bascula un peu entre ses mains et laissa tomber du liquide sur le napperon.

— Quelle maladroite vous faites! Que vous apprend-on donc, pour que vous soyez aussi incapable de rendre le moindre service? dit-il avec ce dédain glacé qui était chez lui pire que la colère.

Mitzi baissait la tête, de grosses larmes montaient à ses yeux. Le Père Joady essaya de s'interposer.

— Ce n'est qu'une bien petite maladroite, prince. Mitzi, je crois, n'en est pas coutumière.

— Coutumière ou non, le fait n'existe pas moins... Vous pouvez vous retirer, Mitzi, Mlle Ellynni vous remplacera.

(A suivre).

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

137. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser Robert Maurice, à Sainte-Luce (L.-I.).

76. — « Le Vinaigrier Familial » est un joli tonnellet verni, très pratique pour faire soi-même son vinaigre. Prix avec accessoires : 48 francs. A. Piffeteau, tonnelier, Saint-Lumine-de-Chisson (L.-I.). Médaille d'or, Paris.

83. — Très belles Griffes ASPERGES « Grosse Hâtive d'Argenteuil » plants sélectionnés; nombreuses références et lettres de félicitations. M. Félix Jour, Pierre-Percée, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

92. — A louer pour la Toussaint prochaine, UNE FERME de 10 hectares environ, située région Bouguenais. Adresse au Syndicat.

94. — A vendre UNE FAUCHEUSE très bon état, cause départ. S'adresser au Syndicat.

95. — A louer BORDERIE 6 hectares, terres et vignes. S'adresser au Syndicat.

96. — A louer pour la Toussaint 1936, FERME de 17 hectares, à 8 kilomètres de Savenay, labour, prés et marais. S'adresser au Syndicat.

97. — A louer pour la Toussaint 1936, la FERME du Chêne des Anglais, à un quart d'heure du Pont-du-Cens, route de La Chapelle; 8 hectares et demi de terres d'un seul tenant. S'adresser au Syndicat.

DEMANDES

181. — On demande MENAGE cultivateur-vigneron, ou CELIBATAIRE, munis bons certificats. S'adresser au Syndicat.

184. — MENAGE cherche place; homme jardinier, femme employée ou non. S'adresser M. Blin, Le Pas, Sainte-Pazanne.

185. — On demande VEUVE ou PERSONNE CELIBATAIRE, dans les 30 à 40 ans, pouvant assurer service de basse-cour, laiterie et buanderie, pour l'Hospice du Croisic. S'adresser à la Supérieure.

186. — PROPRIETAIRE désire connaître éleveur de race pure Nantaise ou Parthenaise ayant sélectionné rendement laitier, et achèterait, essai, avec garantie reprise, vache donnant 20 litres de lait par jour. S'adresser au Syndicat.

BIBLIOGRAPHIE

AGRICULTURE ET MONNAIE

Inflation? Déflation? Dévaluation? C'est la question monétaire, c'est la question du jour. Bien peu y ont réfléchi, moins encore l'ont étudiée, mais tout le monde en parle.

Généralement défendue contre la curiosité des profanes par un vocabulaire spécial, elle passe pour accessible aux seuls initiés.

Mais voici qui change de note: un petit livre, « Agriculture et Monnaie », dans un français limpide, exempt de termes techniques, nous rappelle et nous explique ce qui s'est passé depuis la guerre dans le monde des monnaies.

A la seule lumière du simple bon sens, l'auteur, M. Louis de Crozé, agriculteur, membre de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, définit et discute objectivement les remèdes proposés à la crise dans l'ordre monétaire. Partant de faits réels, connus de tous, relatifs à l'économie agricole, qui est sa partie, l'auteur en déduit les conséquences évidentes et propose, sans prétendre l'imposer, une solution possible ou non, efficace ou non — ce n'est pas à nous d'en décider — mais qui du moins a l'avantage d'être claire et compréhensible pour tous.

Préfacé par M. Paul Garnier, secrétaire général de la Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, écrit dans une langue alerte et familière, qui réussit à rendre attrayant l'exposé de questions jusqu'ici réputées rébarbatives, « Agriculture et Monnaie » est le livre que demain il faudra avoir lu.

En vente dans toutes les librairies. Dépôt chez M. Panaceau, 15, boulevard Carnot, à Angers (M.-et-L.). Prix: 4 fr. 50.

PASSEZ D'HEUREUX DIMANCHES

dans l'une des localités suivantes en utilisant les

BILLETS DE FIN DE SEMAINE

avec 40 % de réduction que le P.O.-Midi met à votre disposition du 3 avril au 18 octobre au départ de Nantes pour: Oudon — Ancenis — Anetz — Varades — Montreuil — Ingrand-sur-Loire — Champtocé-sur-Loire.

Validité: du vendredi à midi au dimanche à 24 heures ou du samedi au lundi à 24 heures.

Des validités spéciales sont prévues à l'occasion des fêtes légales.

Tous renseignements complémentaires vous seront donnés dans les gares P.O.-Midi.

Le billet de fin de semaine assure plaisir et santé.

Produits pour la Vigne

Sulfate de Cuivre

Sulfate français, par 100 kil. 127 »
Sulfate anglais, par 100 kil. 130 »

Lait de Cuivre

Remplaçant le sulfate de cuivre et la chaux pour le traitement de la vigne. S'emploie à la dose de 1 kilo par hectolitre d'eau.

Prix du sachet de 5 kilos à nos Bureaux à Nantes: 18 fr. 50.

On le sac de 100 kilos franco: 286 francs.

Bouillie Bordelaise

Bouillie à 60 (garantie à 15 % de cuivre), les 100 kilos franco gare: En sacs de 50 kilos..... 164 fr. En sacs de 25 kilos..... 169 » En boîtes de 2 kilos, par caisse de 12 boîtes..... 187 »

Bouillies Cupriques « Muscadine »

Bouillies 15 % cuivre métal: En sacs de 25 ou 50 kilos..... 160 fr. En boîtes de 2 kilos..... 175 »

Les 100 kilos. La boîte, à nos Bureaux, Nantes, 3 fr. 75.

Bouillie Cupro-Arsenicale

Bouillie « Muscadine », titrant 13,5 % de cuivre métal et 2 % anhydride arsénieux:

En fûts de 2 kilos..... 215 fr. En boîtes de 2 kilos..... 260 »

Les 100 kilos. La boîte, à nos Bureaux, Nantes, 5 fr. 50.

Arséniate de Chaux

Marque « Calarsine », pour le traitement de la vigne et des arbres fruitiers (dose d'emploi 500 grammes par hectolitre de bouillie). La boîte de 2 kilos, 15 francs net, prise à nos Bureaux. Par fûts de 20 et 50 kilos, nous consulter.

Chaux Agricole

Grosse chaux agricole..... 95 »

Chaux blutée, en sacs papier perdus..... 105 »

Chaux blutée, en sacs toile consignés..... 90 »

Ces prix s'entendent à la tonne, départ Chateaufonds-gare (Maine-et-Loire). Fleur de chaux ventilée « Facco » pour les sulfatages, sacs papier de 40 kilos l'un; la tonne sur wagon départ Chateaufonds-sur-Layon (M.-et-L.)..... 170 »

Chemins de Fer de l'Etat

AVIS AU PUBLIC

A l'occasion de la Foire-Exposition d'Angers, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif, avec un minimum de perception de: 12 fr. en 1re classe, 8 fr. en 2e classe, 5 fr. en 3e classe pour les adultes; 6 fr. en 1re classe, 4 fr. en 2e classe, 3 fr. en 3e classe pour les enfants de 3 à 7 ans, sont délivrés les 7 et 14 juin 1936 pour Angers, au départ de toutes les gares des sections de lignes de: Montreuil-Bellay à Angers, Cholet à Angers, Segré à Angers, Sablé à Angers, Perray-Jouanne à La Possonnière, Noyant-Méon à Saumur.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

FOIRE-EXPOSITION ET CONCOURS DE MUSIQUE DE PARTHENAY

Les 31 mai et 1er juin 1936, des billets spéciaux réduction de 40 % pour Parthenay, seront délivrés au départ de toutes les gares des sections de lignes ci-après:

Niort à Parthenay — Bressuire à Parthenay — Bressuire à Thouars — Thouars à Parthenay — Thouars à Loudun — Loudun à Airvaux (gare) — Poitiers à Parthenay.

Ces fêtes seront très brillantes. C'est donc une occasion de profiter des prix très réduits pour assister à ces fêtes.

Aperçu de quelques prix: Coulonges-Thouarsais: 2e cl. 21 fr. 3e cl. 13 fr.; Noitierre: 2e cl. 16 fr. 3e cl. 11 fr.; Bressuire: 2e cl. 13 fr. 3e cl. 8 fr.; La Chapelle-Saint-Laurent: 2e cl. 8 fr. 3e cl. 6 fr.; Fénéry: 2e cl. 5 fr. 3e cl. 3 fr.



Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région ce jour:

Nantes, le 20 mai.
Farine de froment..... 150
Blé libre nouveau..... 90/92
Avoines grises ou noires..... 86
Avoines bigarrées..... 82
Sarrasin Bretagne..... 96
Son bonne fabrication, région..... 51

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 15 mai

VEAUX: 517. — Le kilo sur pied: 3,95 à 5,75. Moyenne, 4,85.
Pour la campagne, à déduire 0,80, donc moyenne, 4,05.

BOEUF: 14. — Le demi-kilo net: Devant: 1re qualité, 2 à 2,75; 2e qual., 1,50 à 2 fr.; 3e qual., 0,90 à 1,25.

Dernière: 1re qualité, 3,75 à 4,25; 2e qual., 2,50 à 3,50; 3e qual., 1,75 à 2,50.

MOUTONS: 218. — Le demi-kilo: 1re qualité, 6,75 à 7,25; 2e qual., 5 à 6 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos:

Paille de blé: pressée..... 210
bottes..... 195
Foin pressé..... 210

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 20 mai.

Artichauts, les 12, 18 fr. — Asperges, la botte, 3 fr. 50. — Betteraves, les 12, 3 fr. — Carottes vieilles, le kilo, 0 fr. 75.

— Carottes nouvelles, le paquet, 1 fr. 25. — Choux pommes, les 16, 20 fr. — Choux-fleurs la pièce, 1 fr. 50. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oseille, le kilo, 1 fr. — Oignons, le kilo, 1 fr. 25. — Pommes, le kilo, 4 fr. — Poireaux, la botte, 5 fr. — Petits pois, le kilo, 2 fr. 50. — Radis, les 12, 4 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 25. — Pommes de terre nouvelles, le kilo, 1 fr. 75.

Cours des Vins

Muscadet 1934..... 300 à 330
Muscadet 1935..... 350 à 375
Gros-Plant 1935..... 125 à 175
Seibel et Othello..... 150 à 175

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 25 mai. — Conquereuil, Joué-sur-Erdre, Nantes, Saint-André-des-Eaux.

Mardi 26. — Bourgneuf-en-Retz, Missillac, Vallet, Mesquer, Montoir, Saint-Julien-de-Vouvantes.

Jeudi 28. — Plessé.

Samedi 30. — Assérac, Saint-Hilaire-de-Chaléons.



NANTES (Talensac)

Le demi-kilo:

Beufs. — 1re catégorie, 6 à 11 fr.; 2e catégorie, 1,50 à 2 fr.; 3e catégorie, 0,50 à 1,50.

Veu. — 1re catégorie, 5,50 à 9 fr.; 2e catégorie, 4,50 à 5 fr.; 3e catégorie, 3 à 4 fr.

Mouton. — 1re catégorie, 9 à 10 fr.; 2e catégorie, 7 à 8,50; 3e catégorie, 3,50.

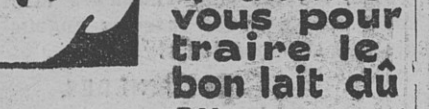
Porc. — 4 fr. à 7 fr. 25.

Beurre. — 5 à 6 fr.

Œufs. — La douzaine: 3,25 à 3,50.

Poulets. — 8 à 9 fr.

Lapins. — 5 francs.



« Comment vous faites ma principale nourriture. Grâce à ce régime substantiel, je vous donne chaque jour en abondance, un lait crémeux et savoureux. Mélangé aux fourrages, le Riz est l'aliment économique et nourrissant des vaches laitières. »

Ecrire: BUREAU DU RIZ, 62, Rue de Richelieu — PARIS

MAVAT

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques

COMBINES BARRAL 5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs

Adressez les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER

fabriquant des COMBINES BARRAL, 8, villa d'Alesia, Paris 14^e (Prospectus gratuits)

Meubles sans visiter

DOCKS DU MOBILIER

11, Rue de Flandres

Le plus Grand Choix NANTES Les Meilleurs Prix

CYCLISTES...

Profitez de l'occasion unique qui vous est offerte, d'acheter ou d'équiper votre bicyclette à des prix incroyables de bon marché.

QUELQUES PRIX:

Bicyclettes (bailon)..... dep. 250
— enfant..... 270

Tandem, pièces Wonder, chromé, 3 vit. cad.... 1150

Choix incomparable de Voitures d'Enfants

tous modèles à des prix imbattables

Remise 5 % aux Membres du Syndicat sur présentation de leur carte

Grand Comptoir Vélocipédique Nantais

11, Place Bretagne, NANTES - Tél. 125-51

ANGENIS

Poulets, la livre, 5 à 5,50; canards, la livre, 3 à 3,50; lapins, la livre, 1,50 à 1,75; pigeons, la paire, 8 à 10 fr. Œufs, la douzaine, 2,50 à 2,75; beurre, la livre, 4,50 à 4,75.

Vent 4 à 5 fr.; porcs, 5 à 5,25; porcs de lait, 120 à 125 fr.

CANDÉ, 18 mai.

Blé, 85-90 fr. les 100 kilos; orge, 80-85 fr.; avoine, 85-90 fr. Paille, 20-25 fr. 230 fr. les 1.000 kilos. Poules, 22-28 fr. la couple; poulets, 26-34 fr. la couple; canards, 22-28 fr. la couple;